



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 2 décembre 2020

### **GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE**

Depuis ce matin, en raison d'une forte densité de trafic, les accès sont encombrés aux abords des plates-formes transmanche et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16.

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris ce matin, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- Un itinéraire de délestage est mis en oeuvre pour les poids-lourds se rendant sur les plates-formes transmanche au niveau de l'échangeur 49 et 50 sur la D940 afin de leur permettre de rejoindre leur destination ;
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en oeuvre ;
- Le trafic des véhicules légers est protégé.

A **09h30**, 1065 poids lourds sur les 3346 prévus ont pu embarquer au niveau du lien fixe transmanche et 764 sur les 3358 prévus au niveau du port de Calais.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)